Commission scolaire des Patriotes

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE 28 AOÛT 2019

LES LENDEMAINS DU CONSEIL

VOLUME 19, NUMÉRO 1

Faits saillants de la séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 27 août 2019.
Seul le procès-verbal officiel fait foi des décisions prises par le Conseil.

- Le Conseil des commissaires a adopté la structure de rémunération des membres du Conseil pour l'année scolaire 2019-2020, en application du décret gouvernemental à cet effet.
- Le Conseil a autorisé la directrice du Service des ressources financières à entamer les démarches nécessaires auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour une demande d'emprunt définitive d'un montant d'environ 8 640 000 $ remboursable sur dix ans qui servira à financer le projet d'investissement relatif à la mise en œuvre de mesures d'économie d'énergie dans les écoles.
- Les membres du Conseil ont convenu de mandater le Service des ressources matérielles pour finaliser la négociation d'une entente avec la Ville de Beloeil concernant la réfection de la piste d'athlétisme et de la surface synthétique du terrain de football de l'école secondaire Polybel.

  Le Service des ressources matérielles et la direction des loisirs de la Ville de Belœil jugent important de réaliser ces travaux, puisque les infrastructures sportives extérieures de l'école secondaire Polybel sont essentielles au bon fonctionnement de celle-ci et nécessitent des investissements afin de les maintenir en bon état et pour en assurer une utilisation sécuritaire.

Nous vous souhaitons une bonne année scolaire 2019-2020.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Mardi 3 septembre 2019, à 19 h

1216, rue Lionel-H.-Grisé, Saint-Bruno-de-Montarville

ÉQUIPE DE RÉDACTION :

LISE CARPENTIER

CATHERINE HOUPERT